

proportion de leurs facultés ; c'est parce qu'un «
voisin avide ou jaloux ne peut exercer léga- «
lement contre eux sa cupidité ni sa vengean- «
ce ; c'est parce qu'un Collecteur , forcément «
cruel , ne peut augmenter le poids de leur «
dette ; c'est parce qu'un Receveur avide , un «
Seigneur orgueilleux , un privilégié plus im- «
pertinent encore , un parvenu le plus insolent «
de tous , ne peuvent porter atteinte à leur «
fortune , les humilier , les battre , les dépouil- «
ler ; c'est , en un mot , parce qu'à l'abri des «
Loix ils jouissent des plus chers avantages «
de l'humanité , la propriété , la sûreté , la «
liberté. »

Il faut voir dans ce Discours la riante pein-
ture des plaisirs purs que goûtent les Cultiva-
teurs qui jouissent de ces trois avantages. Ce
tableau est séduisant ; & « quoiqu'on en voie «
rarement le modèle parmi nous , il n'est «
point cependant le fruit d'une imagination «
enflammée . . . Allez chez ces bons Suisses «
& chez leurs alliés ; c'est là que vous appren- «
drez ce que c'est que la paternité , la vertu , «
les Loix , les mœurs ! les mœurs ! ce mot su- «
blime dont nous n'avons qu'une idée confuse «
& imparfaite : c'est-là que vous verrez ce «
que la propriété tranquille , certaine & peu «
onéreuse , prête d'attraits au sol le plus ingrat ; «
ce que l'union volontaire , la paix , le bon- «
heur , l'amour & la vénération pour un gou- «
vernement doux & pacifique , font faire des «
prodiges en différens genres. »

Ainsi , conclut l'Auteur , en terminant la pre-
miere partie de son Discours , des distinctions de
vanité seroient très-dangereuses pour nos Cultiva-
teurs , elles ne peupleroient pas les Campagnes &